

l'église, et depuis la porte de l'église jusqu'au bout du chemin du cimetière ; 2° les bois pour le toit de la chapelle dite des Pénitents.

La guerre est si allumée entre la France et le roi de Prusse et les Anglais, que les impôts réduisent et MM. les bourgeois et les habitants à la dernière misère. Cependant le bled ne vaut que 22 livres l'année et le vin 8 livres ; encore ne trouve-t-on pas à le vendre, quoique la récolte de 1760 n'ait pas été abondante. La misère dans le commerce en est la vraie cause.

20 août 1762. Affaires des jésuites. — Par arrêt du Parlement de Paris du 6 août 1762, il est ordonné à tous les jésuites de quitter leur habit, renoncer à leur institut, prêter serment de fidélité au roy et à l'état, et ordre à eux de déloger de leur maison (4). Cet arrêt est conséquent à grand nombre d'autres rendus depuis... en sorte que dès le 1^{er} janv. que dessus cette société est éteinte.

1762

Vicaire : J.-B. Vallet, de Pont de Veau (Bresse).

1^{er} Luminier : Pierre Penet.

2^{me} Luminier : Mathieu Viallon.

1^{er} Recteur de la confrérie : J.-B. Deffarge.

2^{me} Recteur : Pierre Rey, dit Vizet.

Porteur de plat : André Deffarge.

L'année 1762 a été fort abondante en bled : il y a eu peu de vin, presque point de foin. La sécheresse a été des

(4) Les jésuites durent quitter dans la huitaine leurs maisons et leurs collèges, où l'on envoya d'autres maîtres. Une déclaration royale de novembre 1764 supprima la société.